

Compte Rendu - 23 mai 2023

Commission Gouvernance n°4
Coopérative Artistique des collines

Présent.es :

Stéphanie Doche – cie D’aucuns disent, Christine Massa – cie Major, Camille Roche – cie Nü, Marine Depeyre – cie Al Fonce, Véronique Navarre – cie Les Géantes Bleues, Edouard Hue – Beaver Dam Company, Eva Duchamp & Célia Sibuet - Théâtre des collines

Excusés :

Taichi Kotsuji – cie Aerstix, Hugo Roux – cie Demain Dès l’Aube, Laetitia Revillard - cie Tho Anothai

Introduction

Rappel de l’historique de la coopérative : volonté d’être un espace d’échange entre le Théâtre des collines et les compagnies annéciennes pour chercher à travailler en collaboration et autrement. Les rencontres permettent de réfléchir sur les besoins des compagnies et les solutions que le Théâtre peut apporter en remplacement des résidences-associations qui ne bénéficiait qu’à une compagnie sur la saison. Aujourd’hui, plusieurs résultats découlent de ces discussions : temps fort Court circuit en janvier, une journée professionnelle en janvier, accès facilité à l’Espace des Forges pour des résidences, rencontres thématiques, commissions de structuration de la coopérative (gouvernance, etc.), actions culturelles.

L’objectif de cette réunion est de structurer la Coopérative artistique des collines.

Partage des éléments transmis par les personnes excusées (Hugo et Laetitia)

Réflexions sur les actions en cours :

Est-ce que le festival est pertinent pour mieux rayonner ? Est-ce que l'objectif de la coop est de rayonner ?

- Il faut clarifier les objectifs de la coopérative pour qu’ils soient compréhensibles par les pro/partenaires/extérieurs
- Il y a une volonté de réaliser un évènement plus imposant pour marquer les institutions et être pris au sérieux, tout en étant plus professionnel dans les actions
- Recherche d'une valorisation et tenir un projet + pro, via des partenariats avec les autres lieux culturels annéciens pour mieux rayonner

Les publics du Court Circuit : Est-ce que l’évènement fait venir les programmateurs ?

- Pas le même impact que s’il y a plusieurs spectacles par jour
- Au niveau des subventions les publics non professionnels sont à garder en priorité
- Tisser la toile sur les communes alentours pour faire des représentations dans d'autres salles locales
- Défendre Annecy, terre de création

>> Mettre en place une commission pour redéfinir le Court Circuit pour rayonner d'avantage et renforcer et valoriser le festival pour les pro et le territoire (et redéfinir la journée pro en "lancement" du festival par ex).

Réflexions sur la structuration

Ce qu'on attend de la coopérative : de l'échange (autour de l'artistique, de la diffusion, aspects pratiques...)

- Besoin de pouvoir travailler dans des lieux communs : les bureaux partagés sont un réel besoin des compagnies >> le Théâtre des collines continue les recherches

- Savoir quels membres seraient disponibles/partants pour donner de leur temps à faire avancer le travail de la coopérative : engagement sur une saison (mais attention, par exemple 1 rdv par mois c'est trop exigeant)
- La coopérative = un pôle ressource / un "label" coopérative
 - Tutorat entre cies / émergence
 - Partage de matériel, outils, connaissances sans volonté de concurrence
 - Créer un groupe de partage efficace et adapté aux membres (groupe WhatsApp ?)

Important d'avoir cette distinction entre membres bénéficiaires et membres engagés (pour 1 an) :

- Savoir qui souhaite participer à la gouvernance et qui veut simplement profiter des outils/être au courant des actions, avec possibilité aussi de créer des commissions
- >> Pose la question du nombre, qui s'investit et qui prend des décisions ?
- 2 niveaux d'adhésion :
 1. Membres qui participent aux prises de décision concernant la gouvernance - **engagés**
 2. Membres **bénéficiaires** qui n'ont pas de pouvoir de décision et ne participent pas aux réflexions mais profitent des actions de la coopérative

Les commissions sur des thèmes précis (hors gouvernance) peuvent être ouvertes à toutes les compagnies annéciennes, même si elles ne sont pas "engagées".

- Engagement moral dans cette coopérative, via une charte
- Une réflexion sur l'évolution est nécessaire : pourquoi certaines des anciennes cies ne s'impliquent plus ?

Pour la suite

- Le **26 juin** : présentation des réflexions
- Les compagnies annéciennes qui souhaitent s'impliquer dans la gouvernance (prise de décision) devront se manifester (via un formulaire) avant le **1er septembre 2023**. Elles s'engageront pour la saison 2022-2023 à être représentées aux différentes commissions et temps de réflexions.
- La charte (page 3) est une ébauche à améliorer et à voter par les membres engagés lors d'une première réunion courant **septembre 2023** pour acter la structuration et les objectifs de la coopérative
- **Automne 2023** : commissions pour préparer la Journée Pro 2024 et le Court Circuit 2025
- *Réfléchir aux prochaines **rencontres thématiques** : communication digitale, diffusion, production...*
- *Appel à projet **Espace des Forges** : revoir les utilisations, légère baisse de fréquentation cette année, quels besoins des cies ?*
- ***Journée professionnelle** : retours et envies, proposition du tutorat par les cies N-1 ?*
- *Création d'une **cartographie du territoire** : première proposition par TCA puis ajouts via les propositions des cies, s'appuyer sur leurs connaissances pour partager l'information.*
- *Création d'un **catalogue/annuaire** avec les cies engagées à diffuser en ligne et entre les cies (nom cie + contact + spectacles en diff ?)*

PROJET // Engagements respectifs - Coopérative artistique des collines

Coopérative - Théâtre des collines		Membres Engagés	Membres Bénéficiaires
Espaces de travail	<p>Mise à disposition gracieuse de l'Espace des forges, sans sélection artistique, pour des résidences à la semaine</p> <p>– à l'étude :</p> <p>Mise à disposition gracieuse de locaux de stockages</p> <p>Mise à disposition gracieuse de bureaux partagés</p>	<p>Disposer d'un accès facilité à l'Espace des Forges</p> <p>Informers les membres et la coopérative de ses dates de diffusion locales et des sorties de résidences</p> <p>Prévoir des temps de travaux collectifs dans les lieux partagés</p>	<p>Disposer d'un accès facilité à l'Espace des Forges</p> <p>Informers la coopérative de ses dates de sorties de résidence</p>
Espace de visibilité	<p>Programmation du temps fort Court Circuit au sein des locaux du théâtre (Renoir, Rabelais)</p> <p>Présentation lors de la journée professionnelle annuelle</p>	<p>Mentionner la coopérative dans les éléments de communication</p> <p>Co-construire les modalités de programmation et de financement du Court-Circuit</p> <p>Aider à la préparation des interventions des compagnies participantes (tutorat)</p> <p>Diffuser les informations de la Coopérative auprès des programmateurs et des compagnies</p> <p>Signer la charte</p>	<p>Mentionner la coopérative dans les éléments de communication</p> <p>Signer la charte</p>
Espace d'information, de rencontre, de mutualisation	<p>Envoi de newsletter d'actualités (coopérative, appels à projets régionaux, informations sur les compagnies)</p> <p>Organisation des rencontres thématiques</p> <p>Organisation de temps de rencontres festifs et informels, et des temps de gouvernance</p> <p>– en cours</p> <p>Mise à disposition d'une cartographie (culturelle) du territoire</p>	<p>S'engager à participer aux réunions sur la gouvernance, à la réflexion, l'évolution des actions et dispositifs, être force de proposition.</p> <p>Informers la coopérative et ses membres de son actualité et des appels à projets intéressants</p> <p>Prendre part aux échanges et mutualiser les connaissances sur des thématiques à définir en commun (partage de savoir et de savoir-faire)</p> <p>Défendre la coopérative auprès des institutions aux côtés du théâtre</p>	<p>Informers la coopérative et ses membres de son actualité et des appels à projets intéressants</p> <p>Selon disponibilité et possibilité, participer aux commissions, rencontres etc.</p>
Espace de médiation	<p>Proposer des temps d'actions culturelles pour les habitants du territoire</p>	<p>Participer aux actions culturelles</p> <p>Communiquer sur ces actions auprès de son public</p>	<p>Participer aux actions culturelles</p> <p>Communiquer sur ces actions auprès de son public</p>

Un espace de collaboration	Une coopérative informelle Soutenir Diffuser Financer Informen Echanger Mutualiser	Informen, Partager, Valoriser, s'engager/ s'impliquer	Informen, Partager, Valoriser,
----------------------------	--	--	--------------------------------

Compte Rendu du 20 septembre 2023

Coopérative artistique des collines

Réunion des membres engagés - gouvernance

Présent.es :

- Marine Depeyre & Aymeric O'Cornesse - Cie ALFonse, Hugo Roux – Cie Demain Dès l'Aube, Claire-Marie Réot - SoulMagnet, Stéphanie Doche – cie D'Aucuns Disent, Gaetan Schneider – Terre de break, Romuald Leclerc – Cie Monsieur K, Christine Massa – Cie Major, Thibaut Mathieu – cie Déo, Clément Victor – L'Alchimique Cie, Juliette Reydellet – Cie Figure
- Eva Duchamp & Célia Sibuet - Théâtre des collines

Représentée : Camille Roche – Cie Nü

Absent.es : --

Validation de la charte

Rappel de la genèse et lecture du document envoyé précédemment par mail (liste des engagement et présentation de la charte).

Pourquoi s'engager dans la coopérative ? Quels avantages ?

La prise de décision sur les actions de la coopérative permet de trouver du sens à l'engagement. Les membres engagés seront mis en avant comme étant le noyau central de cette coopérative (site internet, supports de communication, diffusion de leurs actualités) et comme référents.

L'objectif est que les compagnies s'engagent à donner de leur temps sur une saison car leur calendrier le leur permet. Les membres bénéficiaires ont accès aux actions de la coopérative mais ne prennent pas part aux décisions.

L'engagement tant que membre bénéficiaire pour la saison 2023-2024 peut se faire jusqu'au 30 octobre, via le formulaire et l'acceptation de la charte.

Réflexions sur les actions de la coopérative

Le Court Circuit est la forme la plus visible de la coopérative, il présente et maintient la cohésion. Sa forme et ses modalités seront discutée lors de la prochaine commission. [Il est décidé que seuls les membres engagés peuvent prendre part aux commissions Court circuit et journée pro.](#)

Actions que la coopérative souhaite mettre en place :

- Une forme de tutorat/groupe ressource pour partager savoir et compétence et les recenser au sein de la coopérative (création vidéo, aide administrative, accueil de nouvelles cies, etc.)
- Mise en place de temps d'échanges informels "Les petits tuyau" pour échanger sur les problématiques quotidiennes communes des compagnies
 - Création d'un groupe Whatsapp pour les membres engagés, un groupe Discord pourra voir le jour si ce support n'est pas adapté
- Mise en place de temps de partages artistiques (avec intervenants ou seulement entre membres de la coopérative, à définir)
- Les comptes rendus des commissions gouvernance seront envoyées pour que chacun puisse suivre l'évolution des projets et décider de s'engager sur la saison suivante
- Valorisation de la coopérative et du travail collectif mené sur le territoire via les différents supports de communication (voir chapitre ci-dessous)

A définir à la fin de la saison 23-24 :

- Les membres bénéficiaires peuvent-ils participer aux commissions ?
- Quel engagement est possible pour les membres engagés (présence physique aux commissions, réponses aux mails, réunions en distanciel, etc.) ?

La charte est validée par les membres engagés de la coopérative (voir pj) et sera communiquée à tous les membres.

Éléments de communication

Les membres engagés acceptent de transmettre entre eux leurs numéros de téléphones, adresses mail et siège social, noms et prénoms. La base de données est tenue par le Théâtre des collines.

Mentions obligatoires

Les membres engagés doivent mentionner leur appartenance à la coopérative dans leurs dossiers artistiques et administratifs, sur leur sites internet, leurs réseaux sociaux et leurs supports de communication. Suivant la pertinence, via le logo et/ou les mentions obligatoires :

- Membre de la Coopérative artistique des collines, Annecy (74)
- La compagnie est membre de la Coopérative artistique des collines, un espace de collaboration et d'échanges entre les compagnies annéciennes et le Théâtre des collines.
#annecyterredecreation

Les membres bénéficiaires, lorsqu'ils participent aux actions de la coopérative (rencontres thématiques, résidences à l'Espace des Forges, Court Circuit, journée professionnelle, etc.), doivent utiliser la mention suivante :

- avec le soutien de la Coopérative artistique des collines, Annecy (74)

Communication par le Théâtre des collines

Sur la page web de la Coopérative (site Théâtre), seront mentionnées les compagnies bénéficiaires et engagées - pour ces dernières, une information plus détaillée sera disponible (lien site, actualité de la saison, création, genre, action culturelle en territoire, compétences, etc).

Un projet d'annuaire ou catalogue des compagnies pourra voir le jour.

Prochaines rencontres thématiques

Thèmes proposés :

- Bureau de diffusion & production
- Actualité et politiques culturelles nationales et/ou locales
- Rencontre avec d'autres programmeur.ices
- Rencontre avec les chargées de mission de la DRAC (théâtre, danse, médiation)
- Fiscalité des compagnies
- Festivals d'été
- Culture et écologie : créer un spectacle "propre"

Programme prévisionnel de la saison 2023-2024

- Fin année : politique culturelle de la ville d'Annecy avec Fabien Géry - Adjoint à la culture et Laurent Schmit – directeur des affaires culturelles

- Mars : bureau de production et diffusion avec (intervant.es envisagé.es) Lolink, Baija, Louise Durette, Scop GES
- Mai : festivals d'été avec l'intervention des membres de la coopérative qui ont déjà eu l'expérience

Autres rencontres

L'ARASV sera contactée pour voir dans quelle mesure nous pourrions accueillir une de leurs journées thématiques qui pourrait correspondre à nos besoins.

Les rencontres proposées par La base à Chambéry et la MJC Victor Hugo seront relayées.

Divers

Echanges sur Adage : plateforme de mutualisation du Ministère de la culture à destination des établissements scolaires pour référencer les actions culturelles. Les compagnies peuvent s'y inscrire et proposer leurs projets et spectacles. Une partie de ces projets peuvent être financés via le "PassCulture".

La prochaine commission aura lieu le mardi 3 octobre 2023 de 15h30 à 17h30, en présentiel (Renoir) et par visioconférence, autour du Court Circuit 2025 et de la journée pro 2024. L'ordre du jour sera envoyé prochainement.

Autres réflexions

- Ouvrir un temps dans l'année pour que faire d'autre ? De nouveau ? Une commission nouvelles actions
- Penser à un autre cadre pour l'accompagnement de l'émergence
- Compagnonnage de la DRAC pour des tutorats entre 2 compagnies
- Structuration future en association ?

Il est important de remettre de l'artistique dans la coopérative

Commission JP24 – 3/10/2023 Coopérative artistique des collines

Présent.es : Pierre-Louis Lanier, Alexandra Carlioz & Stéphanie Doche – Cie d’Aucuns Disent, Christine Massa – Cie Major, Romuald Leclerc – Cie Monsieur K, Juliette Reydellet – Cie Figure, Claire-Marie & Amaury Réot - Soulmagnet, Gaetan Schneider – Terre de Break, Aymeric O’Cornesse - Cie Al Fonse, Hugo Roux – Cie Demain Dès l’Aube
Eva Duchamp & Célia Sibuet - Théâtre des collines

Représentée : Camille Roche – Cie Nü

Absents : Thibaut Mathieu – Cie Déo, Clément Victor – L’Alchimique Cie

Bilan Journée pro 2023, 3è édition - 10 janvier 2023

- 76 professionnels inscrits, dont 13 membres de compagnies dans le public (83 inscrits).
- 8 compagnies sur le plateau, soit 14 personnes.

Préparation Journée Professionnelle 2024

Elle aura lieu le lundi **15 Janvier 2024**. La commission de sélection des projets aura lieu mi-novembre avec les compagnies engagées qui n'auront pas postulé.

Critères de sélection des projets

Un **Appel à projet** sera lancé entre le **10 octobre et le 10 novembre 2023**, ouvert à toutes les compagnies du bassin Annécien (territoire agglomération Annecy et limitrophe, priorité Annecy) membres ou non de la Coopérative. L’implication dans le territoire permettra de trancher entre plusieurs projets si besoin (action culturelle, diffusion, présence, etc)

- **8 à 9 projets** seront sélectionnés
- Pour les compagnies émergentes, les premiers projets sont acceptés (sélection possible dans la limite de 1 à 2 projets émergents au total). Pour ces projets, une présélection sera effectuée et une procédure de tutorat (avec des compagnies de la coopérative) sera mise en place.
- Le comité de sélection cherchera un équilibre des formats et des genres artistiques pour présenter le paysage global de la création annécienne et attirer différents types de programmeurs.
- Projets dont la création intervient uniquement entre janvier 2024 et août 2025
- La viabilité artistique du projet sera vérifiée : au moins 1 date à venir (diffusion, co-production, partenariat, etc)
- OK pour les autres critères mentionnés dans le précédent appel à projet, à reconduire
- Si besoin, un entretien avec la cie sera organisé
- Des temps de préparation seront également mis en place en amont
- L’appel à projet sera aussi diffusé aux artistes du CUB
- Un contenu visuel (vidéo de présentation, photo, teaser) sera demandé

Nouveauté Janvier 2024

Entre chaque présentation, des teasers/vidéos courtes (1m30-3min) des **spectacles en diffusion** des membres de la coopérative seront projetés. Un appel à participation sera fait via la Newsletter.

Conditions :

- une personne de la compagnie doit être présente à la Journée pro et doit pouvoir représenter la cie = être capable de défendre le projet,
- le spectacle doit être joué entre janvier et août (dans la région),
- la cie ne participe pas à la journée pro pour présenter une création ni au CC24 (le teaser CC24 étant déjà diffusé).
- La durée de la vidéo sera déterminée en fonction du nombre de compagnies intéressées.
- Les vidéos seront à transmettre pour mi-décembre.

En réflexion :

- Mise en place d'un temps informel pour créer du lien entre programmeurs et artistes pour débiter la journée (pratique artistique type échauffement, speed meeting, ?)
- Trouver un moyen de mieux identifier les pros et d'initier la rencontre (tirage au sort artiste/diffuseur)

Renouvellement des temps de pauses réguliers et du placement pré-déterminé en alternance artiste/programmeur lors du repas.

Diffusion / Invitation à la Journée pro

Le Théâtre des collines envoie les invitations et Save the date. Pour attirer les programmeur.ices des plus grosses structures et être plus percutants, chaque cie présente doit aussi user de son réseau et inviter. Nous communiquerons et mettrons en valeur les différents types de projets.

La plaquette de la Journée pro détaillera : les spectacles en création présentés, les spectacles du Court Circuit, les spectacles en diffusion présentés via les teaser.

Fascicule Journée pro 2024

Présentation des projets en création

Rappel des spectacles du Court Circuit

Présentation des spectacles en diffusion (cf teasers présentés)

Divers

Pour essayer de pallier le problème des spectacles en diffusion qui ont peu de date : Idée de salon de la diffusion à mettre en place et/ou catalogue du répertoire existant.

PREPARATION CC25

Une prochaine commission CC25 aura lieu début novembre.

Première piste de travail : Festival sur 4 jours avec 2 propositions par jour (2 spectacles 18h30 et 20h30) Et partenariat Bonlieu et auditorium à voir (2 spectacles chacun ?) ou d'autres lieux sur Annecy pour créer un parcours

Question répertoire : création récente ? Spectacle peu tourné ?

Les participants du Court Circuit devront être membre de la Coopérative.

Commission Bureaux partagés – 15/11/2023

Coopérative artistique des collines

Présent.es :

Marine Depeyre – Cie Al Fonce, Thibaut Mathieu – Cie Déo, Amaury Réot - SoulMagnet
Eva Duchamp & Célia Sibuet - Théâtre des collines

Excusé.es : Hugo roux – Demain dès l'Aube, Gaëtan Schneider – Terre de Break, Juliette
Reydellet – Cie Figure, Stéphanie Doche – Cie d'Aucuns Disent

Présentation des locaux

Célia et Eva ont visité des locaux qui pourraient potentiellement être disponibles pour un partage entre compagnies. Ces bureaux associatifs se situent au 1^{er} étage, 1 rue du collège Chapuisiens, 74 000 ANNECY, soit dans l'hyper centre à deux pas du lac. Ils sont actuellement ponctuellement occupés par l'association Arts en Lac, dans le cadre de l'organisation des Variations Classiques, qui est ouverte pour partager le local avec les compagnies de la Coopérative.

Les locaux se séparent en deux espaces dont 1 resterait réservé à Arts en Lac (bureau + petite kitchenette privative) et l'autre (open-space 30-50m²+ accès à un espace sanitaire/point d'eau) servirait de bureaux partagés et salle de réunion aux associations membres de la Coopérative artistique des collines.

Un point d'eau et des sanitaires sont présents, possibilité de créer un espace type kitchenette pour les pauses café.

Le CRR utilise les locaux situés au-dessus, nous allons prendre contact afin de savoir qu'elle en est leur utilisation et s'il y aurait du bruit en journée.

Afin de pouvoir bénéficier de ces locaux, une demande doit être formulée à la Commission des locaux à la Ville. Après échange avec les compagnies présentes, il semble préférable de faire cette demande, dans un premier temps, au nom du Théâtre des collines, afin de faciliter les démarches administratives pour une durée d'un an, et de voir concrètement les modalités de gestion et de coordination à plusieurs. Si la ville n'accepte pas qu'un service porte ce projet, il faudra qu'une ou deux associations, parmi les membres engagés de la Coopérative, se désignent porteuses du projet.

Projet pour ces locaux et mode de gestion

Ces bureaux seraient ouverts aux membres engagés et bénéficiaires de la Coopérative artistique des collines. Les aspects financiers restent à éclaircir en fonction des modalités de mise à disposition (prise en charge par la Ville de certains frais ou non).

En cas de frais restant à charge (wi-fi, électricité, ménage...), deux formules inspirées d'espaces de co-working, pourraient être proposés :

- Inscription avec un forfait à l'année (montant à déterminer)
- Inscription ponctuelle (montant à déterminer)

Les locaux seraient aménagés avec tables et chaises. D'autres éléments seront à déterminer en fonction des besoins.

Première ébauche du règlement intérieur

- Chaque utilisateur nettoie les lieux après son passage et un système de roulement mensuel est mis en place entre les compagnies.
- Forfait d'utilisation (montants à déterminer) ponctuel ou annuel
- Calendrier partagé du lieu sur le web pour réserver les réunions (1 couleur co-working, 1 couleur réunion exclusive) et permettre une utilisation par tous les membres qui le souhaitent
- Locaux interdits aux publics, en dehors des membres des associations, seul les rendez-vous professionnels sont possibles.
- Horaires d'utilisation : en semaine en journée (9h-17h), possible de déborder en début de soirées dans le cas de réunion type Assemblées générales, Conseils d'administration.
- Type d'utilisations : bureaux de travail administratif, réunion, travail partagés, rendez-vous professionnels, assemblées générales, conseils d'administration. Interdiction d'évènements, d'ateliers de pratique artistique, de fêtes, etc.

Les prochaines démarches

- Dépôt du dossier à la commission des locaux de la ville d'Annecy (par le Théâtre) - Célia
- Renseignement logistique (assurance, frais eau-électricité-chauffage-internet) - Célia
- Obtention de plusieurs jeux de clefs (Célia)
- Rédaction d'un règlement intérieur (aide des cics engagées)
- Mise en place d'un calendrier partagé pour gérer les temps d'occupations ponctuelles et de réunion (aide des cics engagées)

Divers

Nous avons toujours en tête que des locaux de stockages partagés font partis des besoins des compagnies annéciennes.

Photo des locaux



Commission Court Circuit 2025 – 29/11/2023

Coopérative artistique des collines

Présent.es : Natacha Frottier & Romauld Leclerc – Cie Monsieur k, Pierre-Louis Lanier – Cie D'Aucuns Disent, Camille Roche – Cie Nü, Thibaut Mathieu – Cie Déo, Gaëtan Schneider – Terre de Break, Aymeric O'Cornesse - Cie Al Fonce, Hugo Roux – Cie Demain Dès l'Aube
Eva Duchamp & Célia Sibuet - Théâtre des collines

Excusée : Juliette Reydellet – Cie Figure

Absent : Clément Victor – L'Alchimique Cie

Reflexion sur l'évolution générale du Court-Circuit

Souhait des compagnies : construire un partenariat avec les autres lieux de diffusion annéciens (Bonlieu, Audito, MJC VH, Parmelan, etc) mais sans changer l'esprit de l'évènement :

- Candidatures des compagnies pour leurs projets (et non programmation par les lieux)
- Indépendamment d'autres temps de programmation, il s'agit bien d'un festival et d'une coréalisation

Conditions financières :

Il faut être conscient que ce n'est pas la date sur laquelle faire une marge, c'est une démarche de visibilité (cf co-réalisation). L'enjeu est de ne pas perdre d'argent sur la date, car les coûts logistiques pèsent sur les compagnies (accueil j-1, logement, repas). Une des solutions serait d'envisager des logements chez l'habitant comme cela se fait dans d'autres festivals.

Dates

La période resterait sur Janvier, il s'agit du temps fort hivernal du Théâtre des collines. L'objectif est de resserrer les dates en faisant intervenir les autres partenaires pour avoir un rendu plus proche d'un festival, plus concentré : 2 spectacles/jours dans des lieux différents, créer un parcours spectateur.

Proposer un spectacle le soir de la Journée Pro?

Critères de candidature et de sélection

- Question : faut-il ouvrir la possibilité de proposer une pièce du répertoire? >> resserrer le flux entrant via le critère de la dernière création >> créer un roulement 1 année sur 2
- Les candidatures sont ouvertes aux compagnies membres de la Coopératives, aux compagnies dont le siège social est basé à Annecy ou dans le grand Annecy.
- Le spectacle ne doit pas avoir déjà été joué dans le cadre de Court-circuit
- Les compagnies n'ayant pas joué dans le CC n-1 sont prioritaires
- La sélection se fera au regard de la parité, diversité de genre artistiques, implication dans le territoire, émergent/confirmé (pondération), Viabilité >> la priorité est mise sur les créations
- Le spectacle doit être créé ou joué entre juillet 2024 et décembre 2025 : 1 date obligatoire mais critère de pondération (création ou reprise du répertoire) : pour éviter le one shot, les date prises en comptes sont celles dans des théâtres ou festivals uniquement.

- Pour un spectacle en création : partenaires, résidences, co-prod >> création (janvier 2024- jan 2025) - date de première existante
- Pour un spectacle du répertoire : dates en théâtre et festivals
- Formes courtes : imaginer des plateaux partagées/doubles plateaux >> noter la possibilité de le faire dans la candidature

Conditions d'accueils des spectacles

Pistes de partenaires à solliciter en plus du Théâtre des collines (2 salles) :

Bonlieu, Audito, MJC (petites formes en mode hors les murs), l'objectif est d'avoir une bonne identification en tant que festival >> temps fort à part de la programmation de saison.

Communication commune dans les plaquettes des différents lieux (infos de com)

Jeu les week-end pour les publics / en semaine pour les pro >> réfléchir au public cible car enjeux et modalités différentes

Critères financiers : améliorer les conditions de prise en charge :

- Cout plateau ok + mais prise en charge des frais au réel
- Répartition de la billetterie : chaque théâtre récupérerait la billetterie
- Ajouter un forfait administration pour les cie concernées
- Accueil technique à définir au préalable
- Clarifier les conditions pour les spectacles scolaires

Séance scolaire : La cie indique dans l'appel à projet et faisable selon les demandes des enseignants

Rentrée d'argent minimum à atteindre

Tarifs publics : Uniformiser les tarifs dans les différents lieux

Appel à projet – calendrier

- Réunion avec les structures sollicitées pour partenariat se tient le 25 janvier > définition des conditions dates, lieux, techniques, budgets, tarifs, scolaires
- Travail sur l'appel à candidature (critère, infos admin, infos com précises, scolaire, budget, tableau via form pour faciliter la sélection (+ infos admin, photos, etc)), rappeler les objectifs de ce temps fort, demander une motivation de pourquoi jouer dans cc ?)
- Février : diffusion appel à candidature
- Sélection début mars > avec les lieux + comité cie
- Com' finie nécessaire pour fin mars (Les cie se proposent d'aider à la relecture de la plaquette CC25 à l'automne).